



REGLEMENT DE L'EKIDEN DE TOURNUS



HORAIRES :

- A partir de 9h30 : Retrait des dossards, inscriptions, modifications équipes.
10h30 : Départ relais découverte 1220 m + 2440 m, par équipe de deux.
11h00 : Départ Ekiden 42,195 km, en 6 relais de 5 km, 10 km, 5 km, 10 km, 5 km et 7,195 km.
Vers 13h30 : Arrivée première équipe.
Vers 15h15 : Arrivée dernière équipe et remise des récompenses.

RELAIS DECOUVERTE : Course sans classement, avec prise des temps réalisés. Ouvert à toutes les personnes nées en 2004 et avant. Le certificat médical n'est pas obligatoire, toutefois, il appartient à chaque participant de vérifier qu'il est en mesure de participer sans danger pour sa santé. Inscription gratuite.

EKIDEN : Chaque concurrent parcourt 1 ou 2 boucles de 5 km. Le dernier concurrent parcourt une boucle de 5 km, et une boucle de 2,195 km. Les relayeur se transmettent un bracelet servant de témoin.

Aucun concurrent n'est autorisé à effectuer 2 parcours ou à courir dans 2 équipes différentes.

Le parcours est mesuré selon la méthode IAAF. L'épreuve possède un label régional, et est qualificative pour le championnat de France 2015.

PARTICIPATION: L'épreuve est ouverte à partir de la catégorie cadets (athlètes nés en 1998 et avant), aux licenciés F.F.A. et aux non-licenciés présentant un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, daté de moins d'un an.
Possibilité de constituer des équipes masculines, féminines, mixtes (3 féminines minimum), ou d'entreprise.

DOSSARDS - INSCRIPTIONS: Voir bulletin d'inscription. Les modifications sur la composition des équipes seront possibles le jour de l'épreuve.

COMMODITES: Parkings à proximité. Vestiaires douches et toilettes au complexe sportif. Buvette et restauration près de la ligne d'arrivée.

SECURITE - ASSURANCES: Circuit fermé à la circulation. Service d'ordre assuré des signaleurs. Secours assurés par la Croix-Blanche, délégation de Chalon. Les Organismes sont couverts par la police d'assurance en responsabilité civile n° Z157020.002R, so uscite par la F.F.A. auprès de la Compagnie La Sauvegarde.

RECOMPENSES : Bouteille de Mâcon-Mancey vieilles vignes à chaque concurrent.

Récompenses aux 3 premières équipes du scratch, à la première équipe féminines, à la première équipe mixte et à la première équipe d'entreprise.

Challenge des entreprises: Les équipes participantes peuvent être constituées d'un nombre indifférent de masculins et de féminines. Elles sont classées au général comme les autres équipes, mais pour le classement particulier du challenge, les temps des féminines sont diminués de 15%, ceci afin de mettre les équipes sur un pied d'égalité.

RESULTATS: Les participants recevront le journal de Saône-et-Loire contenant les résultats et le reportage sur la course.

RENSEIGNEMENTS: astournus.athle@wanadoo.fr ou François PHILIBERT: 03 85 51 78 19